
États financiers de Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des produits et des charges	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Dystrophie musculaire Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Dystrophie musculaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Dystrophie musculaire Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Dystrophie musculaire Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Dystrophie musculaire Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Dystrophie musculaire Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Dystrophie musculaire Canada à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 août 2025

Dystrophie musculaire Canada**Bilan**

Au 31 mars 2025

	Notes	2025 \$	2024 \$
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie		462 961	374 873
Liquidités soumises à restrictions	2	131 099	312 504
Placements à court terme	3	100 826	4 079
Sommes à recevoir		405 776	596 671
Charges payées d'avance et fournitures		189 940	197 167
		1 290 602	1 485 294
Placements à long terme	4	6 014 349	6 477 470
Immobilisations	5	15 263	29 122
		7 320 214	7 991 886
Passif			
Passifs à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	773 053	755 989
Engagements relatifs à des commandes		207 041	540 679
Produits constatés d'avance	7	73 742	119 338
Incitatifs à la location reportés	17	6 234	32 048
Engagements au titre des subventions de recherche	16	1 490 497	1 299 666
		2 550 567	2 747 720
Incitatifs à la location reportés à long terme	17	–	6 234
Engagements à long terme au titre des subventions de recherche	16	–	445 239
		–	451 473
Apports reportés	6		
Recherche neuromusculaire		298 060	247 323
Services		1 362 606	1 446 906
Sensibilisation et information		713 258	704 093
Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique		10 592	10 792
		2 384 516	2 409 114
		4 935 083	5 608 307
Engagements	13		
Actif net			
Actif net reçu à titre de dotation		1 274 141	1 217 136
Actif net investi dans des immobilisations		15 263	29 122
Actif net non affecté		1 095 727	1 137 321
		2 385 131	2 383 579
		7 320 214	7 991 886

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

 _____, membre du conseil

 _____, membre du conseil

Dystrophie musculaire Canada
État des produits et des charges
Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Notes	2025 \$	2024 \$
Produits			
Campagnes et dons	6 et 8	9 198 721	10 159 262
Revenu de placement		557 448	500 450
Autres produits		212 381	251 000
		9 968 550	10 910 712
Charges			
Collecte de fonds	8	2 000 352	2 079 056
Soutien des activités de collecte de fonds	9	1 692 204	1 897 756
		3 692 556	3 976 812
Soutien au bénévolat et gouvernance		291 541	263 271
		3 984 097	4 240 083
Fonds nets disponibles pour les programmes et les services		5 984 453	6 670 629
Programmes et services	8		
Programmes de recherche		1 714 707	1 990 474
Services		2 306 050	2 711 581
Sensibilisation et information		1 482 372	1 355 179
Autres programmes	9	404 623	448 185
Soutien des activités de services	9	153 484	178 675
		6 061 236	6 684 094
Insuffisance des produits par rapport aux charges, avant les éléments ci-dessous :		(76 784)	(13 465)
Amortissement des immobilisations		(16 204)	(25 824)
Variation de la juste valeur des placements		94 540	(200 898)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice		1 552	(240 187)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Dystrophie musculaire Canada
État de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	Notes	Reçu à titre de dotation \$	Investi dans des immobilisations \$	Non affecté \$	2025 Total \$
Actif net au début de l'exercice		1 217 136	29 122	1 137 321	2 383 579
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice		–	(16 204)	17 756	1 552
Investi en immobilisations		–	2 345	(2 345)	–
Virement interfonds	10	57 005	–	(57 005)	–
Actif net à la fin de l'exercice		1 274 141	15 263	1 095 727	2 385 131

	Notes	Reçu à titre de dotation \$	Investi dans des immobilisations \$	Non affecté \$	2024 Total \$
Actif net au début de l'exercice		1 162 451	54 613	1 406 702	2 623 766
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice		–	(25 824)	(214 363)	(240 187)
Investi en immobilisations		–	333	(333)	–
Virement interfonds	10	54 685	–	(54 685)	–
Actif net à la fin de l'exercice		1 217 136	29 122	1 137 321	2 383 579

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Dystrophie musculaire Canada**État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 552	(240 187)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	16 204	25 824
Variation de la juste valeur des placements – (gains) réalisés	(393 157)	(310 219)
Variation de la juste valeur des placements – (gains) pertes latents	(94 540)	200 898
	(469 941)	(323 684)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	190 895	(252 528)
Diminution des charges payées d'avance et fournitures	7 227	51 040
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	17 063	(206 852)
Diminution des engagements relatifs à des commandes	(333 638)	(86 666)
Diminution des produits constatés d'avance	(45 596)	(91 804)
Diminution des incitatifs à la location reportés	(32 047)	(39 194)
Diminution des engagements au titre des subventions de recherche	(254 408)	(16 417)
Diminution des apports reportés	(24 598)	(694 298)
	(945 043)	(1 660 403)
Activités d'investissement		
Variation des liquidités soumises à restrictions	181 405	(78 307)
Vente de placements	854 071	1 853 541
Acquisition d'immobilisations	(2 345)	(333)
	1 033 131	1 774 901
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	88 088	114 498
Trésorerie au début de l'exercice	374 873	260 375
Trésorerie à la fin de l'exercice	462 961	374 873

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Nature des activités

Dystrophie musculaire Canada est enregistrée comme organisme de bienfaisance sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce titre, Dystrophie musculaire Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu fédéral ou provincial, conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le 28 août 2014, Dystrophie musculaire Canada s'est vu accorder une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et à la recherche de traitements en vue de vaincre ces maladies.

Dystrophie musculaire Canada soutient l'autonomie de ces personnes au Canada et leur participation à la vie collective et favorise leur participation aux décisions qui les concernent et aux actions qui visent le changement social.

1. Résumé des principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers comprennent les catégories de fonds suivantes :

- Reçu à titre de dotation – comprend les dons que Dystrophie musculaire Canada doit conserver de manière permanente. Le revenu de placement tiré de ces fonds est comptabilisé au titre du fonds non affecté.
- Investi dans des immobilisations – reflète les montants qui ont été affectés à l'acquisition d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé.
- Non affecté – comprend le total de l'actif net découlant de l'excédent accumulé des produits sur les charges.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des sommes déposées auprès de banques à charte canadiennes. Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières.

Constatation des produits

Dystrophie musculaire Canada comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont constatées comme un accroissement direct de l'actif net.

Le revenu de placement, y compris le produit d'intérêts, est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Les revenus de placement attribués aux actifs reçus à titre de dotation sont constatés à titre de revenus non affectés. L'excédent des revenus de placement attribués aux fonds de dotation sur les dépenses de l'exercice est ajouté aux fonds de dotation.

Les fonds reçus relativement aux événements qui n'ont pas eu lieu sont inscrits à titre de produits constatés d'avance et sont comptabilisés à titre de produits lorsque ces événements ont lieu.

Les subventions gouvernementales non affectées sont incluses dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Les autres produits sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés.

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)*Ventilation des charges*

Dystrophie musculaire Canada mène ses activités dans la recherche, le soutien et la promotion, le financement de matériel, ainsi que dans la sensibilisation et l'information du public. Les coûts de chaque service comprennent les frais de personnel, de locaux et d'autres frais directement liés à la prestation de ce service.

Les charges ont été imputées selon l'activité à laquelle elles se rapportent. Les charges se rapportant à plus d'une activité sont ventilées selon une formule préétablie, que la direction examine de manière continue. Ainsi, certains salaires et avantages sont ventilés en fonction du pourcentage du temps consacré et estimé par la direction et certaines charges de fonctionnement sont ventilées en fonction de la surface utilisée par chaque unité fonctionnelle. Les frais des services centraux sont ventilés entre les programmes et services de collecte de fonds en fonction de leur utilisation estimative (note 9).

Subventions de recherche

Les engagements au titre des subventions de recherche, qui sont payables sur un nombre d'années déterminé, sont présentés dans les charges de l'exercice au cours duquel le conseil approuve l'engagement.

Les engagements pris dans le cadre de ces partenariats de recherche s'adressent directement aux établissements qui soutiennent l'activité de recherche.

Immobilisations

Les immobilisations, qui sont initialement inscrites au prix coûtant, sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Technologies de l'information	20 %
Mobilier et matériel	20 %
Améliorations locatives	sur la durée du contrat de location

Dystrophie musculaire Canada évalue régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. Si les actifs à long terme n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour Dystrophie musculaire Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des produits et des charges.

Contrats de location, charges locatives et incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, les paiements de loyers étant comptabilisés initialement dans l'état des produits et des charges et rajustés selon une formule linéaire sur la durée du contrat de location visé. L'écart entre les paiements de location versés aux termes du contrat de location et les loyers comptabilisés selon une formule linéaire est inscrit dans les incitatifs à la location reportés. Les incitatifs à la location sont reportés et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Apports sous forme de biens et services

Les bénévoles font largement don de leur temps pour aider Dystrophie musculaire Canada à mener ses activités. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur de ces apports en temps, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens et de dons en nature, dont la juste valeur a été établie et pour lesquels des reçus ont été émis, sont comptabilisés à la juste valeur au moment où ils sont reçus.

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers*

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. Par la suite, Dystrophie musculaire Canada évalue la totalité de ses actifs financiers et de ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court terme et à long terme qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'état des produits et des charges.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période comptable lorsqu'il existe des indications de dépréciation.

Placements à court terme et à long terme

Dystrophie musculaire Canada classe ses placements à court terme et à long terme en fonction de l'utilisation qu'elle compte en faire plutôt qu'en fonction de la composition et des dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si Dystrophie musculaire Canada a la capacité de liquider, en tout temps, une partie de ses placements à long terme en fonction de leur composition, son intention, essentiellement, est de détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer un revenu. Les placements à long terme sont détenus uniquement dans le but d'en tirer un revenu et non pour les besoins du fonctionnement. Le produit de la vente de placements à long terme n'est pas retiré des portefeuilles, mais il est réinvesti afin de faire l'achat d'autres placements et d'en tirer un revenu.

Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs éventuels et passifs éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les principales estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers ont trait aux produits constatés d'avance, à la durée de vie estimative des immobilisations, à la juste valeur des placements, aux charges à payer et aux engagements relatifs à des commandes. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

2. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières. L'utilisation de ces sommes est limitée à des charges admissibles au profit de personnes atteintes de maladies neuromusculaires résidant dans la province où les fonds ont été reçus. Les fonds sont virés au compte bancaire des activités générales sur présentation d'une preuve du paiement de telles charges admissibles.

3. Placements à court terme

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100 826	100 826	4 079	4 079

4. Placements à long terme

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 273	21 273	65 720	65 720
Revenu fixe	3 048 321	2 854 489	3 367 901	2 976 613
Titres de capitaux propres	2 158 461	3 138 587	2 376 529	3 435 137
	5 228 055	6 014 349	5 810 150	6 477 470

5. Immobilisations

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Technologies de l'information	358 721	346 985	11 736	17 583
Mobilier et matériel	138 679	135 152	3 527	3 358
Améliorations locatives	76 124	76 124	—	8 181
	573 524	558 261	15 263	29 122

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des apports non dépensés grevés d'une affectation d'origine externe. Dystrophie musculaire Canada classe ces apports reportés dans quatre catégories : recherche neuromusculaire, services, sensibilisation et information, et subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique, selon l'affectation de l'apport par le donateur externe.

Les variations du solde des apports reportés s'établissent comme suit :

	Recherche neuro-musculaire	Services	Sensibilisation et information	Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	247 323	1 446 906	704 093	10 792	2 409 114	3 103 412
Montants reçus au cours de l'exercice	1 951 348	1 580 607	125 621	1 422	3 658 998	3 030 753
Amortissement des apports reportés au cours de l'exercice	(1 900 611)	(1 664 907)	(116 456)	(1 622)	(3 683 596)	(3 725 051)
Solde à la fin de l'exercice	298 060	1 362 606	713 258	10 592	2 384 516	2 409 114

6. Apports reportés (suite)

Les produits s'analysent comme suit :

	2025 \$	2024 \$
Campagnes et dons	5 515 125	6 434 211
Transfert des apports reportés	3 683 596	3 725 051
Produits des collectes de fonds	9 198 721	10 159 262

Le détail des apports reportés liés aux subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique se présente comme suit :

	Section de Fraser Valley \$	Section de la Colombie-Britannique \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Montants reçus au cours de l'exercice	37	1 385	1 422	3,19
Charges				
Programmes et services				
Matériel	—	1 622	1 622	6
Insuffisance (excédent) des montants reçus par rapport aux charges pour l'exercice	37	(237)	(200)	3,13

7. Produits constatés d'avance

Les variations du solde des produits constatés d'avance pour l'exercice s'établissent comme suit :

	2025 \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice	119 338	211 142
Amortissement des produits au cours de l'exercice	(119 338)	(164 733)
Montants reçus au cours de l'exercice	73 742	72 929
Solde à la fin de l'exercice	73 742	119 338

8. Présentation de l'information conformément au Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada

Le comité de gouvernance de Dystrophie musculaire Canada a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada.

	2025 \$	2024 \$
Total des produits tirés des collectes de fonds	9 198 721	10 159 262
Total des charges liées aux collectes de fonds	2 000 352	2 079 057
Total des dons assortis d'un reçu à des fins fiscales	2 811 446	3 475 521
Total des charges afférentes aux activités de bienfaisance	6 061 236	6 684 094

9. Ventilation des charges

Le tableau suivant présente la ventilation des salaires et des avantages et de certaines charges de fonctionnement, telles que les loyers et la préservation du capital.

	Salaires et avantages	Charges de fonctionnement	2025 Total	Salaires et avantages	Charges de fonctionnement	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soutien des activités de collecte de fonds	1 235 145	457 059	1 692 204	1 369 143	528 613	1 897 756
Soutien des activités de services	—	153 484	153 484	—	178 675	178 675
Autres programmes	—	404 623	404 623	—	448 185	448 185
	1 235 145	1 015 166	2 250 311	1 369 143	1 155 473	2 524 616

10. Virement interfonds

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé une ventilation du revenu de placement pour l'exercice clos le 31 mars 2025, d'un montant de 57 005 \$ (54 685 \$ en 2024) du fonds non affecté au fonds de dotation affecté.

11. Comptes créditeurs et charges à payer

Il n'y avait aucune somme à remettre à l'État aux 31 mars 2025 et 2024.

12. Régime de retraite

Dystrophie musculaire Canada a un régime de retraite à cotisations déterminées. En vertu de ce régime, les employés admissibles cotisent à hauteur de 2 % à 5 % de leur salaire. Dystrophie musculaire Canada est tenue de verser un montant égal aux cotisations des employés. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice se sont établies à 165 809 \$ (158 291 \$ en 2024), les cotisations des employés s'élevant à 166 079 \$ (158 291 \$ en 2024).

13. Engagements

Dystrophie musculaire Canada loue des locaux à bureaux aux termes de divers contrats de location-exploitation venant à échéance en 2027. Ces contrats de location sont assortis de loyers minimaux annuels, dont le total, sans tenir compte des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, est indiqué ci-dessous :

	\$
2026	61 305
2027	8 646
	<u>69 951</u>

En ce qui concerne ces contrats de location, Dystrophie musculaire Canada a accepté d'indemniser le propriétaire des pertes pouvant être subies sur les locaux loués en cas de rupture du contrat de location.

14. Risques liés aux instruments financiers

Dystrophie musculaire Canada détient des instruments financiers qui sont exposés au risque de marché, au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de change.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un placement varie par suite de variations des cours du marché, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou à son émetteur ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de Dystrophie musculaire Canada sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de cette juste valeur étant constatées à l'état des produits et des charges, toute modification des conditions du marché se traduira directement par une augmentation (une diminution) de l'actif net. La gestion du risque de marché passe par l'établissement d'un portefeuille diversifié, composé d'instruments négociés sur divers marchés et appartenant à des secteurs variés.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer Dystrophie musculaire Canada à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les placements. Dystrophie musculaire Canada investit sa trésorerie dans des comptes productifs d'intérêts et les dépôts en trésorerie admissibles sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. De plus, Dystrophie musculaire Canada détient des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la valeur des placements à long terme à revenu fixe détenus par Dystrophie musculaire Canada diminue par suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Dystrophie musculaire Canada gère ce risque en détenant des obligations d'État à revenu fixe et des certificats de placement garanti, et en choisissant différentes échéances pour les placements détenus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir ses obligations liées à ses passifs financiers.

Tous les placements de Dystrophie musculaire Canada sont considérés comme aisément réalisables, puisqu'ils peuvent être liquidés rapidement pour des montants proches de leur juste valeur afin de répondre à des besoins de liquidités.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux de change. Dystrophie musculaire Canada effectue des transactions et investit dans des instruments financiers libellés en diverses devises, autres que ses monnaies d'évaluation. Par conséquent, Dystrophie musculaire Canada est exposée au risque que l'évolution du taux de change de ces différentes devises ait une incidence défavorable sur la valeur de la portion des actifs de Dystrophie musculaire Canada qui est libellée en monnaies autres que le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar américain est la seule autre monnaie dans laquelle Dystrophie musculaire Canada détient des placements.

15. Éventualités

Il arrive à l'occasion que Dystrophie musculaire Canada fasse l'objet de poursuites et de réclamations. Dystrophie musculaire Canada conteste vigoureusement ces poursuites et ces réclamations, et la direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence significative sur le bilan ou l'état des produits et des charges de Dystrophie musculaire Canada. À l'heure actuelle, il n'existe aucune poursuite en cours visant Dystrophie musculaire Canada.

16. Engagements au titre des subventions de recherche

Dystrophie musculaire Canada a approuvé le versement de subventions de recherche à des institutions qui soutiennent la recherche dans le domaine neuromusculaire. Ces subventions sont payables sur un nombre d'années donné, comme suit :

	\$
2026	<u>1 490 497</u>

Pour ce qui est des subventions de recherche accordées dans le cadre de partenariats de recherche, les engagements sont pris directement auprès des institutions qui soutiennent des activités de recherche.

17. Produits constatés d'avance – incitatifs à la location

Le tableau suivant présente l'amortissement de l'incitatif à la location reporté sur la durée du contrat de location.

	\$
2026	<u>6 234</u>

18. Dons planifiés

Dystrophie musculaire Canada est le bénéficiaire désigné de plusieurs polices d'assurance-vie dont le capital assuré se chiffre à 365 508 \$. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces polices d'assurance.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Le 24 mars 2025, le conseil d'administration a approuvé la nouvelle date de fin d'exercice de Dystrophie musculaire Canada, qui est passée du 31 mars au 31 décembre. Le prochain exercice se clôturera donc le 31 décembre 2025 et sera d'une durée de 9 mois.

20. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.